

# Rapport de la sous-commission des comptes 2023

## Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

---

### Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Jean-Emmanuel Lalive	Les Verts
	Monsieur Alain Vaucher	PLR, rapporteur
	Madame Lara Zender	POP

La sous-commission s'est réunie le lundi 25 mars 2024 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chefs de services et responsables suivants :

- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : Mme France Christen-Verdon (architecte communal, chef de service) et M. Fernando Soria (administrateur) pour le service des bâtiments et du logement.
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. Pierre Schneider (chef de service) et Jérôme Chazel (responsable technique de la station d'épuration des eaux - STEP) pour le service technique.
- Centres 150, 250, 755, 765 et 875 : M. Patrick Jobin (chef de service), Mme Sylvie Pipoz (déléguée à la valorisation du patrimoine) pour le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.
- Centre 126 : M. Christophe Mirabile (chef de service) pour le service de la communication.

### **Remarques générales**

Le chef de dicastère évoque l'année particulière vécue par les services et tout particulièrement par le service des bâtiments et du logement (SBL), qui a accueilli une nouvelle cheffe de service, mais qui a également dû affronter le passage de la tempête. Il relève la manière positive dont l'ensemble des services et notamment le SBL, ont géré cette tempête.

Des travaux ont dû être effectués dans l'urgence, d'autres doivent encore être effectués, notamment aux Forges où la verrière a été sécurisée mais pas

encore changée. Au niveau patrimoine financier, les bâtiments Louis-Agassiz 5 -Tertre 7-9 ont beaucoup souffert: des cheminées sont tombées, les murs intérieurs ont bougé et la toiture doit être complètement refaite.

Pour le service technique, la modification intervenue au niveau de la structure du service est rappelée, dotant à nouveau le secteur génie civil d'un responsable. La procédure de recrutement pour remplacer le chef de service a abouti et le nom du futur ingénieur communal sera annoncé très prochainement.

Au niveau du service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, à la suite de départs regrettés, mais qui se sont faits dans un climat très serein, des engagements de qualité ont pu être effectués, permettant de renforcer et de réorganiser le service. Ainsi, le secteur centre-ville, comprenant notamment les relations avec les commerçants, a été repris par une collaboratrice déjà en place et le foncier a été déplacé à la planification.

De nombreux dossiers conséquents sont sur la table, raison pour laquelle le Conseil communal avait consenti à une augmentation temporaire d'un poste supplémentaire, concrétisée par l'arrivée du nouveau chef de service. La situation sera compensée lors du départ à la retraite de la responsable du service des permis de construire.

La situation au service de la communication s'est également stabilisée avec l'arrivée du nouveau chef de service. Au comptes, on note la dissolution d'une provision. Celle-ci avait été constituée pour un litige en cours, mais elle n'a finalement pas dû être utilisée.

Plus généralement, le Dicastère a également dû faire face à l'absence de son directeur au dernier trimestre, absence palliée au SBL par Jean-Daniel Jeanneret, par Patrick Herrmann au SUME et STECH ainsi que par Thierry Brechbühler à la communication. Le soutien de chacun a été fort apprécié durant cette période particulière.

## **126 / Communication**

Le chef de service relève les principaux faits marquants pour 2023 pour le service, impacté comme beaucoup par la tempête et qui a dû gérer la partie communication sur les réseaux sociaux, les communiqués de presse ainsi que la rédaction d'un numéro spécial du Tourbillon.

Un travail de fond important a été entamé, peu visible, visant à réaliser une refonte du site Internet de la ville. La première étape consiste en une épuration de chaque page, puis viendra la refonte graphique. Travail de

longue haleine, il est réalisé en collaboration avec les services concernés. Près du tiers des pages, jugées non utiles, pourra être ainsi supprimé. Désormais, ce travail sera réalisé chaque année afin d'arriver au final à ne conserver que l'essentiel.

En parallèle, un site Internet promotionnel est en voie de finalisation et sera mis en ligne avant l'été 2024. Ce site promotionnel permettra davantage de "vendre" et d'expliquer la ville, de mettre en valeur ses atouts, et devrait encourager la domiciliation. Il contiendra peu de rubriques, sera succinct, efficace et utile.

Concernant le matériel promotionnel, trois nouveaux modèles de sacs ont été réalisés. Ils ont d'ailleurs déjà été passablement commandés, notamment par les musées et l'Office du tourisme. Des bonnets plus sobres ont en outre été développés.

Les relations avec les médias principaux du Cantons sont très bonnes. La Ville partageant leurs informations et vice-versa. Un cercle vertueux s'est mis en place dans cette collaboration. Un accent particulier est toujours mis sur les réseaux sociaux qui ont chacun vu leur nombre d'abonnés progresser en 2023 (la page FB de 8%, Instagram de 25% et LinkedIn de 54%). La stratégie mise en place fonctionne très bien en différenciant les contenus selon le réseau. Le site Internet du Tourbillon est également passablement visité.

Désormais, le matériel promotionnel produit l'est souvent pour un service particulier et est refacturé au service/musée qui l'utilise, afin d'éviter des stocks dormants

Un-e commissaire évoque l'idée de réaliser un numéro du Tourbillon qui présenterait un bilan photographique à un an de la tempête. L'idée est notée pour le Tourbillon du mois d'août. Dans le même ordre d'idée, le chef de service ajoute qu'un film commémoratif sur la tempête est en préparation et sera présenté en juillet. Il durera exactement le temps qu'a duré la tempête et présentera principalement des images inédites tournées par les secours.

Un-e commissaire demande quelques précisions quant au montant important dépensé en 2022 au compte 3130000 et la diminution constatée ensuite. Il s'agit en grande partie du mandat de réalisation du site promotionnel.

## **150 / Transports**

Le nouveau système de vente des cartes CFF est rappelé, il est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une augmentation temporaire des revenus de

vente de cartes CFF a pu être réalisée en 2023. En effet, durant une brève période, la limite des 10 cartes/jour n'était plus en vigueur.

Un-e commissaire se demande quels sont les retours du public sur le nouveau système. Aucun retour n'a pour l'instant été reçu, il est difficile de se prononcer. Un bilan sera probablement présenté par les CFF en fin d'année.

Un-e commissaire demande des détails sur les subventions données. Il s'agit notamment de subventions octroyées à Nez rouge et au Défi vélo ainsi qu'au personnel communal découlant de mesures d'encouragement à la mobilité douce du plan de mobilité de l'administration communale.

## **200 / Service des bâtiments et du logement**

Le chef de dicastère rappelle les deux faits saillants pour le service en 2023, soit l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service ainsi que le passage de la tempête. La cheffe de service relève l'excellence de l'équipe, tous ont travaillé d'arrache-pied suite à cet événement. Reste à gérer le moral à long terme des employés en regard de la fatigue accumulée, car la tempête n'est pas encore finie pour le service.

L'administrateur salue également la grande solidarité qui a prévalu entre les services. Des gens venaient de partout pour aider, ce qui a demandé également beaucoup de travail d'organisation par les chefs de service. Il salue également la manière dont les autorités ont réagi. L'image de la Ville en est ressortie grandie.

Un-e commissaire demande si les toits sont désormais tous étanches. Il est indiqué qu'en effet tous sont bâchés voire bâchés à nouveau spécialement contre la neige. Tout est étanche, cependant un nouveau phénomène apparaît, du fait d'une trop grande étanchéité, certains bâtiments commencent à moisir, un toit normal permet davantage de "respiration". La ventilation à l'intérieur des bâtiments ne se fait pas de manière optimale, par exemple dans les bâtiments sis Louis-Agassiz 5 -Terre 7-9. Ces immeubles sont traités en priorité. Au niveau des écoles, les toits des collèges des Gentianes et du Crêt-du-Loche ont été refait rapidement. Reste des travaux à effectuer au collège de l'Ouest.

## **201 / Bâtiments divers d'utilité publique**

Si des inquiétudes avaient été exprimées lors du budget concernant ce centre, car une hausse des prix était anticipée pour le gaz et l'électricité, les choses avaient été correctement budgétées et le résultat est ainsi correct. À relever

que ce compte contient également les locations reçues des salles communales, notamment des Anciens abattoirs, des salles qui ont désormais beaucoup de succès et sont très souvent louées.

Un-e commissaire s'enquiert de la situation des WC publics, réflexion qui était menée de manière générale au vu des nombreuses déprédations recensées. La réflexion s'achemine vers une fermeture des WC publics le soir. En effet, ceux-ci ne sont généralement pas utilisés la nuit, car plutôt destinés aux familles/enfants. Reste à définir l'heure de fermeture. La réflexion prendra également en compte l'utilisation éventuelle des parcs le soir par les jeunes se retrouvant pour des soirées. Il faudra en outre rénover la plupart de ces WC (en 2024 pour la Place du Bois et de la Place du Marché). Ceux de l'édicule du Casino seront également refait à terme ainsi que ceux de la rue du Commerce, dont la rénovation devrait avoir lieu en même temps que le réaménagement du parc des Crêtets.

Au niveau des prestations de service de tiers, un montant conséquent est destiné à l'entretien courant des ascenseurs de la gare. Pourtant déjà nettoyés quotidiennement, ces montants découlent des nettoyages supplémentaires, commandés au cas par cas, notamment lors d'événements comme les matchs de hockey. Les tags, qui fleurissent en ville, sont immédiatement nettoyés par le secteur conciergerie du SBL lorsqu'ils touchent des bâtiments de la ville.

Un-e commissaire souhaite connaître la situation au niveau des remboursements des dégâts dus à la tempête. Tous les coûts sont comptabilisés, et pour l'instant les assureurs sont ouverts à nos demandes. Un climat de confiance semble s'être instauré.

### Investissements

L'important projet que représente la deuxième phase de la réhabilitation des Anciens Abattoirs et qui est suivi par le service est évoqué. Les subventions reçues proviennent principalement de la Confédération.

### **210 / Gérance – secrétariat**

Ce centre dépend des honoraires facturés. Comme beaucoup de travail a dû être réalisé suite à la tempête, davantage d'honoraire ont été facturés.

### **211 / Bâtiments locatifs**

Un-e commissaire s'enquiert du taux de vacance des bâtiments gérés par notre ville. Il est indiqué que celui-ci est très bas, plus faible que pour nombre

de gérances de la ville, 1,3% de vacants à fin février (les logements en attente de rénovation ne sont pas pris en considération dans la statistique). Au niveau de la réévaluation des bâtiments, celle-ci est assez élevée car les travaux réalisés suite à la tempête se retrouvent dans ce montant. Il devrait cependant être réduit selon les remboursements reçus des assurances.

## **212 / Parkings**

Des charges d'intérêts sont déjà prélevées sur le parking de la Ronde, ce qui augmente ce poste. Actuellement 35 baux sont déjà signés et plusieurs entreprises du quartier souhaitent en plus obtenir des places au mois. Le parking a 450 places dont 80 places sont actuellement réservées à la location, chiffre qui pourrait évoluer en fonction de la demande. Il faut maintenir un roulement pour garantir une place pour tous. Pour l'instant tout semble fonctionner de manière optimale, aucun retour négatif n'a été reçu.

## **240 / Domaines**

Les comptes de la fête de mai ont été repris par le service et apparaissent désormais dans ce centre.

Après la tempête, les agriculteurs ont surtout sollicité le service pour les loges de pâturages. L'élan de solidarité a été tellement important que le secteur agricole a pu faire face aux dégâts de façon quasi autonome.

Un-e commissaire s'enquiert de la situation au niveau de la gestion immobilière sur Abacus, point qui posait problème en 2023. La situation reste en effet compliquée. Le système reste à affiner et les choses ont été faites au mieux pour ce bouclage, mais seront améliorées pour la prochaine période comptable.

## **250 / Foncier**

Plusieurs ventes envisagées lors de l'élaboration du budget sont en cours de réalisation mais seront finalisées en 2024, expliquant la différence de revenus prévus. La vente est en effet effective lors de la délivrance du permis de construire.

Un-e commissaire demande des explications sur la réévaluation du terrain de la scierie effectuée après les travaux ayant été nécessaires suite au passage de la tempête. Il est indiqué que cette opération comptable permet

de ne pas donner de valeur supplémentaire à ce terrain, il s'agit d'une sorte d'amortissement immédiat.

### **701 / Service technique - 712 constructions nouvelles**

Le chef de service évoque la modification de l'organigramme intervenue récemment, avec la réintroduction d'un chef du secteur génie civil, le chef de secteur toujours en place pour la géomatique ainsi qu'une co-gestion de la STEP avec un responsable administratif et un responsable technique. Cette modification permet également de préparer le départ du chef de service.

Les projets conséquents ayant occupés le service sont nombreux. Il s'agit du début du réaménagement de la partie Ouest de l'avenue Léopold-Robert entre Pouillerel et Armes-Réunies, du début de l'opération place du Marché avec les travaux sur la rue du Marché, des réaménagements de la rue du Rocher, de la rue du Coq, ainsi que du carrefour Bel-Air/Capitaine/Alexis-Marie-Piaget permettant une meilleure lisibilité de ce carrefour ainsi que l'aménagement du square adjacent.

Parallèlement à ces travaux, le service a été passablement occupé par la planification de l'aménagement du Grand Pont et de ses abords.

Un-e commissaire s'enquiert de l'avenir du sous-voie. Il est indiqué que celui-ci sera conservé mais utilisé uniquement par Viteos comme galerie technique pour permettre le passage du chauffage à distance (CAD).

Au niveau de la rue du Rocher, des travaux prévoyaient de refaire le pavage ainsi qu'un aménagement supprimant des places de parc publiques (places privées toujours autorisées). Le but était d'éviter le transit et le stationnement de pendulaires. Le pavage a pu être réalisé, mais le réaménagement a cependant été bloqué par des oppositions formulées à l'encontre du permis de construire mais également des arrêtés de circulation.

Un-e commissaire évoque le problème de certains chantiers Viteos pour la mise en place du CAD dont la durée est difficile à comprendre avec une partie de la voirie ouverte parfois pendant des mois. Cette situation est également vivement regrettée par la Ville, même si elle n'est pas entièrement imputable à Viteos qui dépend de sous-traitants (soudure, manchonnage) ayant des problèmes à tenir les délais. Désormais Viteos a internalisé certaines de ces prestations. Pour le chantier de la place du Marché, des garanties quant aux délais ont été exigées par la Ville et données par Viteos.

Un-e commissaire évoque également les lacunes en matière de communication de Viteos, ce que la Ville fait très bien pour ses propres

chantiers. Cela est régulièrement rappelé à Viteos par la Ville lorsqu'elle s'en rend compte.

Le chef de service évoque également deux dossiers importants traités par le secteur géomatique. Le premier concerne une collaboration avec le secteur des espaces verts pour que soit gérés de manière moderne les arbres et surfaces verts. Le second a vu la création d'une application permettant de gérer et répertorier les différentes conventions liant la Ville ou ses services à des tiers.

### Investissements

Un-e commissaire demande des informations sur la mise à niveau des arrêts de bus aux normes LHAND. Il est indiqué que si, en dehors des grands projets de réaménagement, entre 5 et 10 arrêts sont mis aux normes chaque année, il reste encore beaucoup à faire. Comme de nombreuses collectivités publiques, la Ville est en retard par rapport à la législation. Sur 169 arrêts de bus, 67 sont désormais conformes (un peu moins de la moitié), dont 58 classés en priorité 1. Ces chiffres se situent dans la moyenne cantonale. Il est rappelé que chaque mise en conformité représente un énorme travail. Des mesures de substitution ont été prises au niveau national et la possibilité offerte de commander un service privé de transport si l'arrêt à proximité n'est pas aux normes. Pour l'instant tant au niveau de la Ville qu'au niveau cantonal, aucune facture n'a été reçue. CHF 100'000.- ont cependant été budgétés pour 2024.

### 720 / Stations d'épuration (STEP) - 721 réseau séparatif

Le secteur rencontre des difficultés de recrutement et doit donc fonctionner en sous-effectif depuis quelques mois. La mise en service du système de traitement des micropolluants s'est bien déroulée et le système fonctionne à satisfaction, même si quelques améliorations sont encore nécessaires. Les essais finaux sont en cours afin de valider l'ensemble du processus, mais globalement le système est très satisfaisant.

Effet collatéral, ce système est énergivore et la production d'énergie ne couvre plus qu'environ 50% de la consommation de l'ensemble de la STEP. Cela se remarque ainsi dans les comptes, tant au niveau des frais d'électricité en augmentation qu'à celui des revenus de l'électricité vendue qui sont désormais quasiment nuls.

Le projet ambitieux de changement de supervision suit son cours et s'achemine maintenant vers le basculement sur le nouveau système des

autres process de la STEP, le traitement des micropolluants et celui des eaux déversées fonctionnant déjà avec la nouvelle supervision.

Un-e commissaire souhaite des précisions sur les mesures d'infiltration ayant été effectuées sur l'ancien site CISA auxquelles la Ville a participé. Il est indiqué que les résultats n'ont pas encore été communiqués, mais que la Ville a participé financièrement car cet endroit pourrait être utilisé pour l'infiltration d'eaux. Il y a deux gouffres dans cette partie de la Ville, l'un d'eux est trop pollué et n'est pas utilisable, mais celui de l'Ancienne-Scierie, situé juste à côté, doit être évalué pour vérifier qu'il ne communique pas avec le gouffre pollué. Si l'infiltration devait y être envisagée, il ne faudrait pas que de l'eau polluée soit entraînée jusqu'au Doubs. Cas échéant, cela permettrait que les eaux pluviales d'une partie de l'est la ville, déjà partiellement équipée en réseau séparatif (Esplanade), ne transitent plus par la STEP.

Un-e commissaire se souvient de l'inauguration du système de micropolluants célébrée en juin et des visites proposées qui étaient très intéressantes et remercie le service pour cette organisation.

À ce propos, une précision est apportée concernant l'eau arrivant à la STEP qui peut être classée selon trois types de flux:

- Le premier, de 550 l/s au maximum, correspond à la capacité du traitement biologique de la STEP.
- Le second, de 8 m<sup>3</sup>/s au maximum, traverse le bassin de traitement des eaux pluviales, où il est dégrillé et partiellement décanté. Après l'évènement pluvieux, la quantité d'eau encore stockée dans le bassin est ensuite pompée pour être traitée biologiquement.

Les débits dépassant 8,5 m<sup>3</sup>/s sont rares mais déversés directement dans la Ronde sans traitement, ni dégrillage.

Un-e commissaire souhaite savoir si la voirie a dû intervenir en 2023 pour nettoyer dans la Ronde des déchets qui auraient tout de même passés outre les dégrilleurs. Il est indiqué qu'aucun nettoyage supplémentaire n'a dû être effectué depuis la mise en place du nouveau dispositif. Seul un nettoyage a été fait au printemps avec des apprentis et la quantité de déchets récoltés n'a pas été très importante. En cas de précipitation et tant qu'il ne dépasse pas les 8,5 m<sup>3</sup>/s, le débit d'eau pluviale augmente progressivement et la plupart des déchets sont captés par les nouveaux dégrilleurs. Comparativement à la situation d'avant 2023, ce n'est donc plus qu'une quantité beaucoup plus faible de déchets qui est susceptible de se retrouver directement dans la Ronde.

Le chef de service rappelle que la taxe d'épuration, fixée à CHF 2.- par m<sup>3</sup> d'eau potable consommée, affiche des recettes en baisse. Une diminution générale du volume d'eau potable consommé est en effet constatée. La réserve se monte fin 2023 à CHF 3'062'458.70 et permet pour le moment d'absorber l'augmentation des amortissements et des intérêts due aux importants investissements consentis. D'ici 3 à 5 ans cependant, il faudra probablement augmenter cette taxe. La marge octroyée par le règlement du CG devrait néanmoins permettre au CC d'adapter la taxe sans recours au CG.

### Investissements

La dépense nette pour l'investissement relatif au système de traitement des micropolluants présente un solde d'environ CHF 1,2 million à la charge de la Ville, supérieure de quelque CHF 150'000 au montant figurant dans le rapport au CG. Par contre, la dépense brute est inférieure d'environ CHF 1,25 million.

### **755 / Urbanisme, mobilités et environnement**

Le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME), doté à nouveau d'un chef de service depuis mars 2023, a vécu une année de transition au niveau des ressources humaines, avec plusieurs départs, une réorganisation, mais également de nouveaux recrutements de qualité. Une urbaniste communale et une responsable de secteur ont notamment été engagées. La première pour piloter le secteur planification et aménagements urbains et la seconde pour diriger le nouveau secteur commerce, centre-ville et tourisme qui remplace l'ancien secteur marketing urbain, centre-ville, immobilier et foncier. Les activités en lien avec le domaine foncier (négociations et acquisitions, cessions de trottoir, échanges fonciers dans le cadre des constructions et modifications des routes) ont été transférées au secteur de la planification.

Les différents plans et études liés à la révision du plan d'aménagement local (PAL), ont mobilisé de nombreuses ressources en 2023. Les travaux liés à cette révision se poursuivront en 2024. Le dossier sera déposé au canton dès que celui-ci sera disponible. Il est en effet actuellement très occupé par l'examen des révisions de PAL des communes qui doivent réduire leur zone à bâtir.

Deux rapports, élaborés en grande partie durant l'année 2023, seront soumis aux commissions concernées et ensuite au Conseil général avant la fin de la législature. Le premier concernant le plan stratégique solaire, est un rapport d'information présentant également des arrêtés d'application du Conseil

communal pour l'intégration des toitures solaires et le soutien financier qui peut être octroyé à de telles installations. Le second rapport porte sur la construction d'une gare pour le quartier de l'Orée-du-Bois. Cette nouvelle infrastructure permettra en particulier aux écoliers d'être déposés aux portes du collège de la Promenade.

La déléguée à la valorisation du patrimoine présente également les projets qui ont jalonné l'année 2023. Une exposition sur le style sapin a pu être présentée à Bruxelles durant un mois dans le cadre du Réseau Art nouveau européen et a connu un joli succès. Une solution pérenne a été trouvée pour les vitraux de la Chapelle de Cernier Fontainemelon, signés Jules Courvoisier, qui avaient été récupérés. Ce projet a été l'occasion d'une belle collaboration entre plusieurs services communaux.

Assurant une collaboration étroite avec l'association villa Fallet, la déléguée à la valorisation du patrimoine apporte son soutien à chaque étape, que ce soit pour la restauration, les analyses historiques ou la future ouverture au public. Des sondages importants sont actuellement effectués pour essayer de comprendre son histoire et le visage qu'avaient les espaces d'origine. Un inventaire des œuvres d'art dans l'espace public et la manière de le documenter est également en cours. Il est noté qu'au niveau patrimonial et urbanistique, de plus en plus de visites d'étudiants sont organisées, preuve que la ville est un terrain d'étude idéal.

Un-e commissaire se demande ce que représente la refacturation par le SUME (755) de frais concernant des ressources humaines au centre 765 (politique de stationnement). Il est indiqué qu'il s'agit d'un pourcentage des salaires de la planification représentant le travail annuel réalisé pour gérer la politique de stationnement ainsi que les réflexions sur son évolution.

Un-e commissaire évoque le montant conséquent pris en charge par la ville lors des recharges de la carte abeille. Chaque paiement effectué par la carte abeille est ainsi complètement au bénéfice des commerces. Il s'agirait de communiquer sur ce geste, qui est fortement bénéfique pour les commerçants.

### Investissements

Un-e commissaire s'enquiert de la provenance des recettes reçues sur le crédit de révision du PAL. Il est indiqué qu'elles proviennent principalement de subventions du Canton pour soutenir les études et mandats nécessaires à l'élaboration du PAL. À noter que le dossier est complexe et mouvant tant au niveau du contenu que des délais. En effet, le traitement de ce dossier

doit être adapté en fonction des remarques et préavis reçus par les autres communes.

Un-e commissaire demande un retour sur l'E-Abeille. Quelques adaptations ont été faites ou sont encore en cours. Les résultats sont très positifs, c'est un soutien important pour les commerçants qui représente environ 1 million de francs injectés chaque année dans le commerce local.

Les commissaires font part de leur inquiétude pour les commerces de la Place du Marché pendant des travaux. Le chef de service indique que des rencontres sont organisées et qu'elles se déroulent de mieux en mieux. Si de fortes tensions ont eu lieu au départ, les moyens mis en place pour que le chantier soit le plus court possible sont reconnus par les commerçants. Outre les cafés chantiers, des visites en bilatéral avec les commerçants sont également effectuées pour leur expliquer la situation, prendre en compte leurs besoin de livraisons, etc.

### **765 / Politique de stationnement**

Il est difficile d'interpréter la diminution des revenus générés en 2023 par la vente de macarons. Le tournage de disques est cependant une pratique malheureusement très répandue. C'est l'une des raisons qui a poussé les autorités à proposer une nouvelle politique de stationnement, qui, avec davantage de zones bleues, serait plus facilement contrôlable. Les horodateurs pour leur part, restent bons marchés, fonctionnent bien et sont faciles à contrôler.

### **875 / Prévention incendie**

Aucune remarque.

Le rapporteur de la sous-commission  
Alain Vaucher